

## REPUBLIQUE FRANCAISE

-----  
Département de la HAUTE-SAVOIE  
ARRONDISSEMENT DE BONNEVILLE  
-----

# PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL D'AMANCY DU 26 MAI 2025

La réunion du Conseil municipal s'est tenue à la mairie à 19h30

Etaient présents : MM. DOLDO Dominique, BRAND Eric, CIANCIA Joséphine, VIANDAZ Christophe, AUBOURG Mélanie, MATTIO Patrick, KRAEUTLER Janine, RAMUS Nelly, CONSTANS Juanita, IERVASI Catherine, COURTOIS Cédric, ROCH Valérie, LETT Philippe, BOUCHET François-Xavier, BOUVARD Gilles, NICOLLIN Stéphane, VIGUIER Elodie.

Etaient excusés avec pouvoirs : Mme PAUZE Sonia qui donne pouvoir à Mme RAMUS Nelly, M. BONICKI Jean-René qui donne pouvoir à M. BRAND Eric, Mme BERTHET Bernadette qui donne pouvoir à M. DOLDO Dominique

Secrétaire de séance : CIANCIA Joséphine

\* \* \*

Les délibérations inscrites à l'ordre du jour étaient les suivantes :

- 1°) Communications et informations diverses
- 2°) Ressources humaines – Création d'emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité
- 3°) Ressources humaines – Autorisation de recrutement d'agents contractuels pour remplacer des agents publics momentanément indisponibles
- 4°) Ressources humaines – Autorisation de recrutement d'agents contractuels pour faire face à une vacance temporaire d'emploi dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire (pour les besoins de continuité du service
- 5°) Patrimoine – Constitution d'une servitude au profit de ENEDIS pour le passage du réseau ENEDIS sur les parcelles communales B n° 2238 et 2452
- 6°) Travaux – Convention de voirie et d'entretien à passer avec le Conseil départemental de la Haute-Savoie pour les travaux de requalification du chef-lieu sur la RD 6 et la RD 201
- 7°) Intercommunalité - Fixation du nombre et de la répartition des sièges du Conseil communautaire de la CCPR dans le cadre d'un accord local
- 8°) Affaires diverses

*Après accord de l'ensemble des conseillers municipaux, un point supplémentaire a été inscrit à l'ordre du jour :*

Convention relative à l'intervention d'accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) sur le temps de pause méridienne dans le premier degré

Les délibérations suivantes ont été adoptées à l'unanimité :

**Recrutement** d'agents contractuels pour faire face à des accroissements temporaires d'activité :

- 1 agent contractuel à temps non complet dans le grade d'adjoint d'animation territorial pour la période allant du 28 avril au 25 juillet 2025 inclus (SAJS)
- 1 agents contractuels à temps non complet dans le grade d'adjoint technique territorial pour la période allant du 1<sup>er</sup> au 31 juillet 2025 inclus (Emploi d'été)
- 3 agents contractuels à temps non complet dans le grade d'adjoint d'animation territorial pour la période allant du 1<sup>er</sup> septembre 2025 au 3 juillet 2026 inclus (Service périscolaire)

**Autorisation donnée** à Monsieur le Maire de recruter, dans le respect de la procédure recrutement et du décret n° 2019-1414 précité, des agents contractuels de droit public dans les conditions fixées par l'article L. 332-13 du code général de la fonction publique pour remplacer des fonctionnaires territoriaux ou des agents contractuels de droit public momentanément indisponibles

**Autorisation donnée** à Monsieur le Maire de recruter, dans le respect de la procédure recrutement et du décret n° 2019-1414 précité, des agents contractuels de droit public dans les conditions fixées par l'article L. 332-14 du code général de la fonction publique pour faire face à une vacance temporaire d'emploi dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire (pour les besoins de continuité du service)

**Approbation** de la constitution de servitudes sur les parcelles communales B 2238 et 2452 au profit de ENEDIS pour l'alimentation d'un poste de transformation privé route de pierre Longue.

**Approbation** de la Convention de voirie et d'entretien à passer avec le Conseil départemental de la Haute-Savoie pour les travaux de requalification du chef-lieu sur la RD 6 et la RD 201

**Approbation** de l'accord local, fixant à 38 le nombre de sièges du conseil communautaire de la CCPR, réparti, conformément aux principes énoncés au 2° du I de l'article L. 5211-6-1 du CGCT, de la manière suivante : La Roche-sur-Foron 13, Saint-Pierre-en-Faucigny 9, Amancy 4, Eteaux 3, Arenthon 3, Cornier 2, Saint-Sixt 2, Saint-Laurent 1, La Chapelle-Rambaud 1

**Approbation** de la Convention relative à l'intervention d'accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) sur le temps de pause méridienne dans le premier degré

Les points suivants ont ensuite été abordés par Monsieur le Maire :

- Le projet de construction du nouveau terrain de rugby à Bonneville avec une participation financière de la CCPR

- Les travaux de la route de Cornier, de la route des Pâquis et de requalification du chef-lieu
- L'AG de la MJC de La Roche-sur-Foron le 14 juin 2025

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 21h00

Fait à AMANCY le 28 mai 2025

**Le Maire,**

**Dominique DOLDO**

**La secrétaire,**

**Joséphine CIANCIA**

